Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 77 (1932)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.25 3 mois fr. 4.— 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1. 50

DIRECTION ET RÉDACTION:

Major R. Masson, avenue Druey, 11, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENT, VENTE:

Imprimeries Réunies, S.A., Av. de la Gare, 23, Lausanne. Compte chèques post. II.217

ANNONCES:

Agence de Publicité Gust. Amacker, Palud, 3, Lausanne.

A la veille

de la

Conférence du désarmement.

La question du désarmement est à l'ordre du jour. Il est curieux de constater, toutefois, que nos cercles militaires sont aussi médiocrement informés sur ce problème que le public en général et que la plupart des renseignements colportés sur l'attitude des différents pays en face du désarmement sont erronés ou, du moins, d'une exactitude approximative. Ce manque de précision n'est certes pas favorable à l'assainissement des jugements qui, trop souvent, sont portés à un absolutisme quelque peu présomptueux ; l'opinion aurait tout à gagner à envisager la situation avec plus de clarté. On éviterait de la sorte de formuler des appréciations excessives et de prendre parti en se fondant sur des arguments incomplets. Si l'on fait un examen tout général de l'état des esprits, on constate que, à côté de la masse des individus qui n'ont pas fait leur siège et cherchent encore à voir clair dans l'enchevêtrement des conceptions en présence, nombreux sont ceux qui se déclarent partisans convaincus ou adversaires irréductibles du désarmement. La candide assurance des uns n'a d'égale que la féroce ironie des autres. On s'expliquerait mal ces deux courants contraires si l'on ne faisait la part des convictions politiques ou des théories sociales dans lesquelles ils ont leur source. Nul ne contestera qu'il soit permis d'avoir une